

POIS CHICHE BADIL

UGS : N / A



Conseil de semis

CONSEILS DE SEMIS

- Périodes de semis du pois chiche biologique :
 - mars à fin avril
- Dose de semis pour la fléole des prés biologique : 80-120kg/ha
- Profondeur de semis : 2-3cm
- Conseils :
 - Privilégier le non labour
 - Semer juste avant une pluie
 - Aplatir le lit de semences
 - Semer le plus tôt possible afin de produire de la matière sèche avant l'hiver
 - Bien enfouir les semences pour qu'elles germent et ne risquent pas de se dessécher
 - Semer sur une terre fine et bien émietée



DESCRIPTION DU PRODUIT

Le pois chiche biologique **BADIL** est :

- Extrêmement tolérant à la sécheresse
- Très sensible au gel, donc semis à adapter en fonction de vos conditions pédoclimatiques
- Convient à la consommation humaine

Afin de sécuriser la bonne implantation et développement de votre culture, un traitement par inoculation est obligatoire

Certifié par Bureau Veritas FR-BIO 10

Partner & Co SAS, 49 avenue du Général de Gaulle, 44500 La Baule Escoublac - France - +33(0)2 40 23 63 24

Fiche Produit - Semence-biologique.fr

pour assurer de bons rendements, les bactéries de la nodosité n'étant pas indigènes à nos sols. Nous pouvons vous conseiller notre produit **RHIZApur spécial Pois chiche** en UAB (listée au FIBL).

VARIANTES

La description

sac de 25kg

Choisissez votre conditionnement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Poids	ND
Densité	80-120kg/ha
Date de semis	Mars - Fin Avril
N° Partner&Co	161300001